

Particuliers

Publié le 19/11/2022

Volontariats

Service civique

Engagement de service civique

Volontariat associatif

Corps européen de solidarité (CES)

Volontariat international en entreprise (VIE)

Volontariat international en administration (VIA)

Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Participation à la sécurité civile

Sapeur-pompier volontaire (SPV)

Garde nationale et volontariat dans les armées

Volontariat dans les armées

Réserve opérationnelle dans les armées

Réserve opérationnelle de la police nationale

Questions – Réponses

- Dans quelle réserve peut-on s'engager ?
- Qu'est-ce qu'un jeune sapeur-pompier (JSP) ?
- Comment prendre un congé de solidarité internationale ?
- Qu'est-ce que le compte engagement citoyen (CEC) ?
- Qu'est-ce que le service militaire volontaire ?
- Un mineur peut-il participer ou voter à un conseil municipal de jeunes ?

Toutes les questions réponses

Pour en savoir plus

- Découvrir le monde (jeunes.gouv.fr)
Source : Ministère chargé de la jeunesse
- Le service militaire volontaire
Source : Ministère chargé de la défense
- La garde nationale
Source : Premier ministre
- Charte de la réserve civique
Source : Direction de l'information légale et administrative (Dila) – Premier ministre

Services en ligne

- Trouver une mission de bénévolat
Outil de recherche
- Candidature en ligne à un engagement de service civique
Téléservice
- Candidature en ligne au volontariat international en entreprise (VIE) ou en administration (VIA)
Téléservice



VILLE DE
Châtillon

Hôtel de Ville

Horaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h

Judi : 13h30 à 19h — Samedi : la mairie sera fermée du 13 juillet ou 24 août

Adresse : 1, place de la Libération, 92320 Châtillon

Tél. : 01 42 31 81 81